

IP 76 - INTERIM & PLACEMENT
11 RUE HENRI MESSEGER
76330 ND DE GRAVENCHON
sarl au capital de 100.000 EUR
TEL 02.32.84.02.35 FAX 02.32.84.05.82
SIREN 491625802 APE:7820Z URSSAF : LE HAVRE
Caution Bancaire : SOCAMETT 2 rue de Penthièvre 75008 PARIS

Contrat de mission temporaire



Contrat **27187** Initial Semaine 17.2026

Client	INTERIM QUALITE FORMATION
	11 RUE HENRI MESSEGER
	76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

N° Client	INTER
Contact	SIEMO3
Lieu Mission	ELEVATION;10 AVENUE DU CANTIPOU 76700 HARFLEUR
Moyen Acces	VL
Siret	49162580200062 Naf 7820Z
Effectif	1 à 4 sal. DuréeColl: Org.tps travail :

Motif	Formation
--------------	-----------

Dates	22/04/2026 au 22/04/2026 inclus *
Durée hebdo	3,50 Hrs Période d'essai 2 JT
Horaires	- 13h30-17h00
Retraite	: REUNICA 154 rue A.France 92599 LEVALLOIS PERRET Cedex
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31	
Suivi individuel renforcé dans l'EU (Art L.1251-22 CT)	: Non

Payé	
Taux horaire payé (brut)	13,00 Eur/H
Icp: 10% DEMANDE D'ACOMPTE AVANT LE MARDI MIDI / PAYE LE 11 DU MOIS SUIVANT Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE	

Fait à	Port-Jérôme-sur-Seine le 10/04/2026
IP 76 - INTERIM & PLACEMENT 11 RUE HENRI MESSEGER 76330 ND DE GRAVENCHON TEL 02.32.84.02.35	

Interiminaire	BEL-IMAM Ouassime
	79 RUE DE LA BIGNE A FOSSE
	76620 LE HAVRE

N° Matricule	3695
Nationalité	française
N° Séc. Soc.	1910576351592/51
Né(e) le	17/05/1991 à LE HAVRE FRANCE
Qualification	Monteur echafaudages (Non cadre) Pcs:624d
Titre Profession	C.Ident:bfb244d94 12/03/2035

Justificatif	FORMATION AU CONTROLE ET PORT DU HARNAIS & FORMATION AU CONTROLE DES MOYENS D ACCES POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR
---------------------	--

Caractéristiques du poste	CONTROLE ET PORT DU HARNAIS / CONTROLE DES MOYENS D ACCES POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR
Risques professionnels	Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)
Référence de commande	ELEVATION
Salaire de référence	13,00 Eur NON CADRE
Facteurs pénibilité:	Non

* Le soussigné certifie être libre de tout engagement, accepte la mission proposée aux conditions du règlement intérieur et des mentions portées au verso. * L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite sous réserve des interdictions fixées aux articles L.1251-36 39 et 40, et L.1244-3 et 4 du code du travail. * Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail, sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. * Il peut vous être délivré, à votre demande et en fin de mission une attestation PÔLE EMPLOI. * L'interiminaire autorise l'ETT à pratiquer un abattement pour frais professionnels prévu par l'arrêté du 20/12/2002, si sa profession est visée à l'art. 5 de l'annexe 4 du CGI au titre de l'année sociale en cours. L'interiminaire peut y renoncer par écrit, sa demande étant prise en compte au 1er jour de l'année sociale suivant sa renonciation * En cas de changement d'adresse, l'interiminaire s'engage à nous le signaler sous 48 heures.* L'interiminaire atteste avoir reçu la DUE, la notice et le bulletin de désignation des bénéficiaires relatifs au contrat de prevoyance GAN
Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE

Contrat à signer sous 48 H.	
Signature de l'interiminaire	LE HAVRE



Gilles VIGNE,
10.04.2026 12:15 UTC

Signé électroniquement par :
Bel Imam OUASSINE
10.04.2026 14:26 UTC